

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, et SUD

Déclaration sur les enquêtes CTP activité 3 juillet 2007

Les enquêtes sont un domaine phare où la qualité de l'Insee est reconnue. Vous avez mis en cause la qualité de l'une d'entre elles, mais nous voulons revenir sur l'ensemble des enquêtes ménages.

Nous ne voulons pas ici nous substituer au CNIS sur les programmes d'enquêtes. Néanmoins, dans le jeu des priorités négatives et des abandons de travaux sur fond de baisses budgétaires et de demandes d'Eurostat, de sensibles modifications dans les thématiques d'enquêtes nous semblent remarquables : une tendance certaine à privilégier des thématiques sociétales telles que la victimation, l'illégitimité, le mode de garde des enfants et d'autres : tous sujets sur lesquels une information est nécessaire, mais que l'on peut mettre en regard de la disparition de thématiques comme la formation professionnelle, les qualifications.

Une enquête très importante pour les salariés et leurs représentants, « Conditions de travail » adossée à l'enquête emploi a dû laisser place à des modules européens. Outre la rupture de série, les moyens sur lesquels la Dares va devoir compter pour la réaliser seront bien moins importants. C'en est fini du bénéfice de l'adossement à l'Enquête emploi. Enfin, l'échantillon sera bien réduit.

Votre volonté de limiter les extensions d'enquêtes en région est également fort dommageable : en ne valorisant pas les compétences de l'Insee vous privez les territoires d'informations à la méthodologie sûre, et vous rétrécissez le champ de travail de l'Insee au lieu de l'agrandir. Nous pouvons ajouter que la LOLF n'est pas notre meilleur atout pour faciliter les partenariats.

Autre question, celle des choix sur les méthodologies : la mise en place de panels répond à des demandes réelles. Néanmoins, leurs difficultés techniques, leurs coûts pose la question des priorités.

De plus se posent des questions de confidentialité sur la mise en place des panels : celui d'ELFE, projet fou de chercheurs qui veulent tout y mettre sans expliciter réellement les objectifs mais incluant des prélèvements sanguins dans les cordons ombilicaux. Ou celui d'EDP++ pour lequel le rapport n'apporte pas de précision. La question se pose aussi sur les appariements de fichiers : qu'en est-il par exemple de ce que vous avez appelé la collecte loyale, pour laquelle les enquêtés devaient être avertis des appariements réalisés pour l'enquête revenus fiscaux ?

Enfin, nous avons pu, lors de discussions en réunion syndicats-direction constater que vous considérez vos efforts sur les DEM bien suffisants : en fait, ces divisions souffrent comme d'autres de baisses d'effectifs. Elles doivent en outre travailler dans des délais de plus en plus tendus. Les formations ne sont pas facilement logeables dans le calendrier et donc sont souvent trop éloignées des périodes de retransmissions. Ces calendriers à rallonge aboutissent à des refus de congés : beau remerciement pour le travail fait ! La pratique d'économie sur les tirages d'échantillon aboutit à un sur-travail pour les DEM. Et au final, pour quel retour : on ne leur communique même pas, ni aux enquêteurs, les études qui ont été tirées de leur travail.

Enquête emploi

Plus précisément sur l'enquête emploi : vu vos critiques sur la qualité de l'enquête, et vu l'ampleur de la polémique qui s'en est suivie, nous avons été surpris du fait qu'aucun moyens substantiels n'ont été alloués sur cette enquête, que ce soit au niveau de la collecte : pas de réunions avec les enquêteurs pour réfléchir aux questions de non réponse ; au niveau des DEM du travail supplémentaire pour les agents avec l'enquête non répondants, et du coup des difficultés pour remplir l'ensemble de leur mission et des refus de congés....Quant aux moyens pour les travaux méthodologiques, ils n'ont pas été débloqués non plus. Que pouvez-vous dire aujourd'hui, 6 mois après votre décision de ne pas publier les résultats de l'enquête, sur la validité de ce choix, sur les voies d'amélioration (au niveau français ou Européen) ?